

Le budget

nouvelle quand vous pensez qu'il s'agit d'argent neuf, mais tel n'est pas le cas. Il s'agit en fait, comme le spécifie le plan budgétaire, «d'initiatives financées par des réaffectations ministérielles internes».

• (1045)

D'une main, le gouvernement coupe; de l'autre, il réinvestit. La main gauche ne sait pas où elle va couper, la main droite ne sait pas où elle va réinvestir, j'espère que l'Esprit saint éclairera le premier ministre et le ministre des Finances et que la nouvelle trinité renseignera cette Chambre le plus rapidement possible.

Toutes les prévisions budgétaires concernant le ministère du Patrimoine canadien sont dans la même veine: elles sont de peu d'utilité pour savoir en effet où se dirige le gouvernement. Il serait bon, à ce chapitre, que le ministre du Patrimoine canadien fasse comprendre au Cabinet l'importance de la culture, non seulement au plan de l'identité nationale, mais en tant que moteur économique important, et je dirais même de plus en plus important.

Il est encore désolant que l'incohérence gouvernementale rejaillisse sur des organismes aussi importants que Radio-Canada et Téléfilm Canada au moment où les grandes industries de demain sont celles des télécommunications et du divertissement. Pour Radio-Canada, on maintient les coupures de 100 millions en 1995 et en 1996. De plus, la Société devra, au cours des années qui viennent, s'arranger avec son déficit structurel qui représentera un total de 169 millions d'ici 1996.

En somme, le ministre des Finances dit à Radio-Canada: Coupez vous-même, assumez-en l'odieuse. Nouveau Ponce Pilate, il s'en lave les mains, propres ou sales.

Qui plus est, le gouvernement répète à qui veut l'entendre qu'il garantit un budget quinquennal à Radio-Canada, mais on se rappellera que c'est ce même gouvernement qui, lors de la dernière campagne électorale, garantissait à la population le maintien des programmes sociaux. À peine quatre mois après la prise du pouvoir, ces garanties, juré, craché, se sont évanouies. Vous comprendrez alors pourquoi nous travaillerons ardemment à la souveraineté du Québec afin de ne plus être ici dans trois ans, alors que ce gouvernement se sera dit, redit et dédit de toutes ses promesses.

Pour ce qui est de Téléfilm Canada, ce budget maintient la coupure de 10 p. 100 annoncée par le précédent gouvernement sur les budgets d'opération. Ainsi, Téléfilm se voit dans l'obligation de remettre dix millions au Conseil du Trésor pour l'année 1994-1995. La coupure totale de plus de 116 millions sur cinq ans est maintenue au moment même où l'implantation de nouvelles technologies et l'arrivée des canaux spécialisés représentent une demande presque illimitée pour du matériel culturel canadien et québécois.

Le gouvernement libéral n'a pas de meilleure idée que de couper les ailes d'un organisme culturel essentiel. Toutefois, pour nous faire croire que la culture le préoccupe, le gouvernement a exempté Téléfilm Canada de la coupure additionnelle de 5 p. 100.

Pour les communautés francophones et acadiennes, il faut se réjouir de la réinstallation du Fonds pour les contestations judiciaires dont elles avaient décrié l'abolition. Ce fonds a permis de faire connaître le droit à l'éducation en français au Canada. Toutefois, j'aimerais souligner ici que malgré cette reconnaissance juridique, la mise en application de ce droit laisse amplement à désirer au Canada.

Dans un autre ordre d'idées, je souligne que récemment le ministre du Patrimoine canadien a injecté des sommes fabuleuses dans la promotion de ce qui est un échec, le fédéralisme canadien. Voici quelques exemples.

Pour des stratégies de communication, 16 millions; pour négocier les changements constitutionnels pour les autochtones, 27 millions; pour le programme Mieux connaître le Canada, 6 millions; pour une meilleure compréhension entre Canadiens, 15 millions; pour la Fête du Canada, 3,6 millions, soit 48 p. 100 de plus que ce qui était prévu; pour souligner le 125^e anniversaire de la Confédération, 22 millions; pour 42 médailles du 125^e, 1,3 million.

Le temps presse et je m'en voudrais de terminer ce discours sans aborder brièvement la question du sport amateur, principalement le Programme d'aide aux athlètes. Le ministre du Patrimoine s'est rendu à Lillehammer, il a rencontré les athlètes et a accordé une entrevue à la télévision. En réponse aux questions de nos deux médaillés d'or québécois, Gaétan Boucher et Sylvie Bernier, il a admis qu'il fallait revoir la politique d'aide aux athlètes.

À ce chapitre, le budget a joui de sa dernière hausse en 1985. Pour compenser la perte de pouvoir d'achat due à l'inflation, il aurait fallu hausser les indemnités du Programme d'aide aux athlètes d'au moins 43 p. 100. Qu'a fait le ministre du Patrimoine? Il a accepté une diminution du budget de 7 p. 100 qui fera baisser l'aide moyenne par athlète de 5 500 à 5 100 par année.

Le gouvernement fédéral qui s'est précipité pour récupérer les médaillés d'or des derniers Jeux au nom de la fierté nationale leur offre comme récompense la plus haute décoration qui soit, mais comme encouragement quotidien, une vie sous le seuil de la pauvreté.

• (1050)

[Traduction]

M. Julian Reed (Halton—Peel): Monsieur le Président, je voudrais évoquer quelques souvenirs, après avoir entendu les propos de la députée de Rimouski—Témiscouata. En 1967, j'ai eu le grand honneur de visiter la circonscription de la députée avec 200 scouts de l'ouest de l'Ontario. C'était l'année du centenaire, et nous avons parcouru 3 600 milles, puisqu'on parlait